

Le sénateur Guay: Ce que je veux dire, c'est que j'espère pouvoir expliquer mon point de vue sans qu'on crie à tue-tête.

Le sénateur Smith: Nous ne crions pas plus fort que vous, Joe.

Le sénateur Guay: Le jeudi 11 mars, j'ai assisté à la réunion du comité des langues officielles. Je suis arrivé à la salle 371 de l'édifice de l'Ouest où la réunion devait avoir lieu, à 2 heures moins 2 minutes. Le sénateur Wood et le sénateur Hastings étaient également présents. Le coprésident ou le sénateur Tremblay est arrivé bien après 2 heures. Lorsque le coprésident est arrivé et que la séance a débuté, j'ai invoqué le Règlement. Comme en fait foi le compte rendu de ce jour-là à la page 37:39, j'ai dit:

J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'ai pensé moi aussi que la réunion avait été remise, car vous n'avez pris place au fauteuil que près de sept minutes après 2 heures.

Il est malheureux que le compte rendu des délibérations du Sénat ce jour-là ne mentionne pas que j'assistais à cette réunion, car je constate qu'il y est fait mention de la présence du sénateur Murray et du sénateur Tremblay au Sénat. Le fait de convoquer une réunion pour 2 heures et de ne pas y être lui-même peint bien le président.

Je ne suis pas d'accord avec le leader de l'opposition au Sénat que les délibérations d'un comité dans de telles conditions soient régulières. Depuis près de 15 ans que je suis à Ottawa, à titre de député ou de sénateur, pas un seul des comités dont j'ai fait partie n'a commencé à siéger sans que des représentants des deux partis soient présents. Même à l'époque où le Parlement comptait des députés créditistes, nous avions l'habitude d'attendre leurs représentants avant d'entreprendre nos travaux.

Le sénateur Perrault: Ce n'est pas la manière tory.

Le sénateur Guay: Ce que je dis, c'est que le coprésident du comité des langues officielles devrait avoir honte d'avoir convoqué une réunion, de s'être présenté lui-même au Sénat, d'y avoir ainsi fait consigner sa présence ce jour-là, et de nous avoir fait attendre pour ouvrir la séance sans nous accorder le même privilège de nous présenter d'abord dans cette Chambre. Voilà pourquoi j'estime que les comités ne devraient pas se réunir à 2 heures de l'après-midi.

Je tiens également à faire savoir aux honorables sénateurs que le comité directeur de ce comité mixte, auquel les deux coprésidents ont donné leur accord, a indiqué que tous les témoins devraient avoir comparu avant Pâques. Le comité a approuvé cette proposition et nous avons convenu de procéder ainsi.

• (2040)

La semaine dernière seulement, un coprésident de ce comité s'est permis de convoquer une séance le lendemain du jour habituel où la séance a lieu.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas vrai.

Le sénateur Guay: Je trouve cela honteux et c'est, je crois, le mot que le leader de l'opposition a utilisé, notamment quand

on verra dans les *Procès-Verbaux du Sénat* de jeudi dernier que je n'étais pas présent.

Le sénateur Flynn: Cela vous regarde.

Le sénateur Guay: De toute évidence, honorables sénateurs, le coprésident de ce comité se livre à des manigances. Je le répète, s'il conseille le parti conservateur de la même façon qu'il conseille les membres de comité, je comprends pourquoi le parti conservateur éprouve autant de difficultés.

Le sénateur Stollery: Honorables sénateurs, je constate que le sénateur Tremblay occupe maintenant son fauteuil, je lui poserai donc ma question.

A-t-on élu un nouveau coprésident au cours de la séance de cet après-midi?

[Français]

L'honorable Arthur Tremblay: Honorables sénateurs, je peux témoigner qu'il y a eu, effectivement, une élection du président suppléant, cet après-midi, de la part des membres présents au comité. Ceux-ci constituaient quorum aux fins d'élection. L'élection s'est déclarée sous la direction, si je puis dire, en mettant le mot direction entre guillemets, du seul qui pouvait effectuer l'opération, celle du greffier du comité. Il a tout simplement demandé aux membres présents du comité, s'ils étaient disposés à désigner un président *pro tempore*, ce qu'ils ont accepté et décidé de faire séance tenante. C'est de cette façon que j'ai occupé, *pro tempore*, la présidence du comité qui siégeait cet après-midi-là. Ce comité fut dûment convoqué par une décision du comité qui avait lui-même siégé la semaine précédente. Je dis bien que ce fut une décision du comité lui-même. J'étais présent la semaine dernière lorsque le comité décida de siéger mardi de cette semaine, pour entendre les représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. C'est ainsi que j'ai occupé le siège du président *pro tempore* pour entendre les témoins présents, ainsi que tout le groupe qui les accompagnait. Pour répondre à la question du sénateur, il y a eu une élection en bonne et due forme. C'est dans le cadre de cette élection que j'ai occupé la présidence *pro tempore*.

[Traduction]

Le sénateur Stollery: Ma question supplémentaire, honorables sénateurs, fait suite aux questions que j'ai posées la semaine dernière. J'étais à la porte...

Le sénateur Flynn: Vous étiez là?

Le sénateur Stollery: Oui, j'y étais.

Le sénateur Asselin: Il était à la porte!

Le sénateur Stollery: Oui, j'y étais.

Il est assez étonnant de voir comment le leader de l'opposition qui, somme toute, est assis à une centaine de verges de l'autre extrémité de l'édifice, peut soutenir sans broncher que nous ignorons ce qui se passe à l'autre extrémité de l'édifice, surtout en ce qui concerne un comité mixte. Pareille attitude est si puérile qu'elle ne devrait pas être prise au sérieux.

Le sénateur Smith: Par vous.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas pour cette raison que vous avez été nommé au Sénat.